BTS COMMUNICATION



Présentation :

Le technicien supérieur en Communication conçoit et met en œuvre des opérations de communication interne et externe (publicitaires, événementielles, relationnelles) dans des cadres commerciaux, institutionnels ou sociaux. Il contribue à la définition et à la déclinaison de la stratégie de communication, participe à la création des contenus, coordonne, planifie, budgétise et contrôle les activités, et assure une veille permanente, dans un contexte de digitalisation renforcée. Son niveau d'autonomie et de responsabilité dépend de la structure qui l'emploie

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous, sans distinction de genre.

Prérequis d'accès à la formation et modalités de réalisation :

- Contrat d'apprentissage : être titulaire du Bac (ou titre/diplôme de niveau 4)
- Contrat de professionnalisation, dispositif de reconversion ou promotion par alternance (ex période de professionnalisation), CPF de transition professionnelle (ex Congé Individuel de Formation) : chaque profil est particulier, nous contacter.

Objectif de la formation :

Obtenir le **B**revet de **T**echnicien **S**upérieur **COMMUNICATION, diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, enregistré le 01/09/2023 au RNCP sous le code 37198, code NSF : 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information.**

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37198

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

La formation s'envisage en intégralité : pas de validation par blocs de compétences.

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être apte à :

- Concevoir, planifier et déployer un plan de communication adapté aux objectifs stratégiques
- Coordonner des projets de communication
- Produire des supports de communication variés
- Gérer les relations commerciales et opérationnelles
- Créer et animer des communautés au service de la communication
- Réaliser une veille stratégique, concurrentielle et technologique pour anticiper les évolutions du secteur
- Mesurer et analyser l'impact des actions de communication

Le stagiaire apprendra à développer ces compétences et pourra les mettre à disposition de l'entreprise :

- Maîtrise technique et digitale
- Gestion et pilotage de projet
- Qualités rédactionnelles et créatives
- Compétences relationnelles et commerciales
- Coordination évènementielle
- Esprit d'analyse et de synthèse

Ces compétences seront enrichies de connaissances dans les domaines suivants :

- Droit de la communication
- Cultures de la communication
- Culture économique, juridique et managériale (CEJM)
- Langue vivante (anglais)
- Stratégie média et communication digitale

Dans son entreprise, le titulaire du BTS COM assure notamment :

- La conception de plans et campagnes de communication,
- La création de supports visuels, rédactionnels et numériques,
- La gestion de projets événementiels et relations publiques/presse,
- L'animation des réseaux sociaux et contenus web (Community Management),
- La relation avec les prestataires, imprimeurs et agences partenaires.

Le technicien supérieur en Communication se distingue par sa polyvalence, son esprit créatif et sa maîtrise des nouveaux médias et outils d'interaction digitale.

Les entreprises dans lesquelles peut s'exercer la formation :

Agences de communication, de publicité, d'événementiel ou média ; services de communication d'entreprises (PME, grands groupes) ; collectivités territoriales, administrations et associations.

Les postes dans lesquels vous pourrez réaliser votre alternance :

Assistant(e) de communication – community manager – chargé(e) de projet communication – chargé(e) de clientèle – chef de projet web – chargé(e) de communication digitale…

Poursuite d'études et débouchés professionnels :

Poursuites d'études : Licence - Bachelor - Master

Débouchés professionnels : un Brevet de Technicien Supérieur est un Diplôme technologique de fin d'études permettant de rentrer dans la vie active.

Durée de la formation : de 18 à 24 mois, 12 mois pour les CPF de transition professionnelle.

Modalités et délais d'accès : dossier de candidature et entretien.
Le démarrage de la formation a lieu au mois de septembre.
Les candidats doivent déposer leur candidature via Parcoursup pour les élèves scolarisés. Dans les autres cas, les dossiers de candidature doivent être déposés via notre site www.gpei.fr dès le mois de mars et jusqu'à fin décembre de l'année de début de la formation. Étant entendu que la formation ne peut se poursuivre jusqu'au bout que si le candidat a signé un contrat d'alternance avec une entreprise d'accueil.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 6 à 14.

Programme de la formation :

- Cultures de la communication
- Langue vivante 1
- Culture économique, juridique et managériale
- Pôle d'activité 1 : Contribution à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication
- Pôle d'activité 2 : Conception et mise en œuvre de solutions de communication
- Pôle d'activité 3 : Accompagnement du développement de solutions media et digitales innovantes

Lieu de la formation : GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes

Méthodes mobilisées : Cours collectifs, formation en présentiel sauf nécessité d'adaptation du parcours de formation (handicap). Alternance de cours théoriques, études de cas, mises en situation.

Modalités d'évaluation et organisation de l'examen : L'examen est organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les épreuves se déroulent généralement sur les mois de mai et juin. *Les indicateurs communs d'appréciation sont disponibles sur notre site internet www.gpei.fr*

Formalisation à l'issue de la formation : Le **Brevet de Technicien Supérieur** (**BTS**), diplôme national de l'enseignement supérieur français (niveau 5) est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10. De plus, une attestation de réalisation sera remise. *Bénéfice de notes candidats ajournés : les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées 5 ans à compter de leur date d'obtention (art. D643-15 du Code de l'Éducation).*

Accessibilité : Le CFA est en mesure d'accueillir les étudiants atteints de handicap, notamment les PMR. Selon le contexte et le profil du candidat, un entretien préalable peut se dérouler en visioconférence.
Les cours peuvent être adaptés selon le type de handicap (distanciel, utilisation d'un ordinateur en cours, évaluations à durée adaptée…). Le référent handicap au sein de l'établissement, Mme Cathy LECLERE (cathy@gpei.fr), pourra sur demande procéder à une analyse du besoin, assurera le lien avec les équipes pédagogiques pour l'adaptation du parcours de formation et orientera l'étudiant lors de ses démarches de demande d'aménagement pour le passage de l'examen.

Mobilité nationale et internationale : le référent est Mme Marilou Pellattiero (mpellattiero@gpei.fr)

Statut :
- Apprenti : rémunération de 27% du SMIC ou SMC de 16 à 17 ans, de 43% à 100% du SMIC ou SMC (18 ans et +)
- Salarié(e) en contrat de professionnalisation : rémunération de 55% à 100% du SMIC ou SMC

Tarifs :
Aucun coût à la charge de l'apprenti(e) et du salarié(e) en contrat de professionnalisation (sauf fournitures scolaires).

Coordonnées et contacts :

Référent GPEI : Valérie FOURNIER, valerie@gpei.fr

GPEI
Espace Antibes N°17
2208, route de Grasse 06600 Antibes
04 92 91 96 70
www.gpei.fr

Créé en 1999, GPEI est un OF-CFA, situé à Antibes et spécialiste de la formation dans le secteur tertiaire.
GPEI est membre de la Fédération Européenne Des Écoles (FEDE)
GPEI est certifié Eduform

